



Athénée Royal Uccle

« Règlement d'ordre intérieur »

Pour un séjour agréable nous avons besoin de gentillesse, de politesse, de calme, d'entraide, de compréhension, et de respect.

Voici donc quelques consignes importantes à observer.

- 1) Je ne fume pas, je ne consomme pas d'alcool.
- 2) Je sais que toute dégradation dont je serais responsable, matériel de ski, à l'hôtel, dans le bus, **sera à mes frais**, sera sanctionnée et facturée au retour à l'école.
- 3) Tous mes déplacements dans l'hôtel se font dans le calme, toujours en pantoufles ou chaussures d'intérieur.
- 4) Ma chambre doit toujours être impeccablement rangée et propre.
- 5) Je n'accède à ma chambre pendant la journée (entre 9h et 16h30), qu'avec l'autorisation du professeur responsable de mon groupe.
- 6) Je ne rentre jamais dans une autre chambre. Le seul lieu de rencontre et, ou, de travail dans l'hôtel est l'espace commun au premier étage et le rez-de-chaussée.
- 7) Je respecte les horaires (lever - coucher - repas - ski - activités.....)
- 8) Je suis poli avec
 - les chauffeurs de car
 - les moniteurs de ski
 - le personnel de l'hôtel
 - mes camarades
 - les professeurs
- 9) Au restaurant, en plus d'un comportement exemplaire, je mange la totalité de l'assiette que je me suis servie (= pas de gaspillage !) et j'aide à ranger la table en fin de repas.
- 10) Je suis présent à tous les repas et je ne suis pas autorisé à acheter de la nourriture.

Si je ne respecte pas ces quelques règles, je m'expose, par exemple, aux sanctions suivantes :

- la suppression d'une ou plusieurs leçons de ski
- Le temps libre au service de la communauté
- la suppression d'une soirée d'animation
-

Ainsi qu'à différentes sanctions telles que celles qui sont appliquées à l'Athénée

- un travail supplémentaire
- une retenue, ou une exclusion, ou une convocation des parents (dès le retour à l'école)

Signature des parents

Signature de l'élève